

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Olivier RODUIT

L'Abbaye de Saint-Maurice en 1291 :  
Ora et labora

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1991, tome 87, p. 148-150

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# *L'Abbaye de Saint-Maurice en 1291 : Ora et labora*

Un rapide parcours des documents contenus dans les archives de l'Abbaye nous apprend que l'année 1291 n'y a pas laissé un souvenir extraordinaire. Nous n'y trouvons aucune allusion à ce qui se passait à la même époque dans les vallées de Suisse centrale. Par contre, plusieurs documents datés d'il y a 700 ans nous renseignent quelque peu sur la vie et les occupations des chanoines de l'époque. Mais qui sont-ils donc ?

Nous avons la chance de posséder l'acte de l'élection de l'abbé Girard daté du 18 octobre 1286. Nous y apprenons que Pierre de Sigismond étant décédé, les chanoines se réunissent en chapitre pour lui donner un successeur. Fait unique dans l'histoire de l'Abbaye, suite à des difficultés qui ne nous sont pas connues, ils élisent d'abord trois religieux qu'ils chargent de désigner un nouvel abbé avant l'extinction du cierge allumé au début de la séance. Les trois électeurs ne tardent guère à choisir « le religieux homme Girard, prieur de Saint-Bernard de Troyes, de l'ordre de saint Augustin appartenant à la Maison du Mont Joux (Grand-Saint-Bernard) ». L'élection de cet homme qu'il a fallu aller quérir jusqu'en Aube est unanimement reconnue par le chapitre avant que le cierge eût cessé de brûler, puis annoncée solennellement par le son des cloches et le chant du *Te Deum*.

Cet acte est intéressant en ce sens qu'il nous donne le nom de tous les membres du chapitre, composé alors de 21 membres : 16 prêtres, 3 diacres et 2 sous-diacres. D'abord les trois délégués à l'élection : les frères Pierre de Collombey, sacristain, prêtre ; Pierre de Lutry, aumônier, prêtre ; et Pierre de Frasciis, chantre, diacre. Les autres prêtres sont les frères Jacques Raymond, Maurice, Jean de Lausanne, Jacques d'Ayent, Henri de Bagnes, Jacques de Saint-Jorioz, Rodolphe de Chamosono, Lambert, Girold, Wilhelme d'Auboranges, Pierre de Noville, Amédée de Mutignie, Jean de Byllens, Jean de Conthey. Les chanoines diacres s'appellent Girard de Chatey, Rodolphe de Chateney et Pierre dit de Frasciis, déjà cité. Les sous-diacres sont : Pierre de Vilarsez et Jean de Collombey.

En 1291, le chapitre devait avoir à peu près la même composition et le même nombre de chanoines. Eh effet, en 1297 une donation est faite afin que le sacristain puisse acheter annuellement 80 aulnes de drap gris du Valais pour faire pour chaque chanoine une tunique avec quatre aulnes de ce tissu. La donation prévoit que lorsque chaque année les chanoines recevront une nouvelle tunique, ils donneront l'ancienne à l'aumônier pour qu'il la distribue aux pauvres. La vingtaine de chanoines est donc habillée de gris, mais porte au chœur le camail rouge accordé en privilège par le pape Eugène III.

Parcourons maintenant les actes datés de 1291 conservés aux archives abbatiales. Nous voyons par deux fois Pierre de Frasciis, chanoine et chantre, acheter au nom de l'Abbaye des droits sur des alpages. Pour 40 deniers, il acquiert le quart des alpages de la montagne de Chindonna (sur les Giettes/Monthey) ainsi qu'une part du chalet des Devens, la grande chaudière de la montagne et divers ustensiles. Dans le val d'Illiez, le chantre achète encore à Pierre d'Ollon, dit de Villario, ses droits sur les montagnes de Vallieno, Balmes, Theys, Cuez, Peruez, Diona et Barbelousa, tout cela pour 65 deniers.

L'abbé Girard lui-même est intéressé par les terres d'altitude. Pensant que l'on pourrait cultiver les montagnes de Seez, Arpilly, Orgevauz, Culan (sur Ollon), et même y construire un château et une maison, il remet ce territoire en fief à Pierre de la Tour en se réservant des droits pour le cas où celui-ci pourrait effectivement y bâtir une maison forte. Nous savons aussi que l'abbé Girard avait prévu de donner en fief différentes montagnes dans les hauts de Gryon et d'Ollon à ce même Pierre de Turre, mais que cette transaction n'eut finalement pas lieu. Girard acheta encore les alpages du Nouveau Planard sur Gryon pour le prix de 9 livres mauriçoises. Le vendeur, Jacquemin de la Tour de Sembrancher cède 5 livres et 6 deniers en aumône à l'Abbaye.

Beaucoup de transactions concernant les alpages en cette année 1291 ! Mais les documents sept fois centenaires nous apprennent encore que cette année-là l'archidiacre Girard de Wippens reconnaît que l'Abbaye est propriétaire des droits qu'il exerce sur le village de Vuadens et que les fils de Christin de Chastillens reprennent les droits de feu Jean de Vuadens sur des biens appartenant à la Maison d'Oron, elle-même propriété de l'Abbaye. En 1291 toujours, l'évêque de Sion Boniface de Challant accepte de lever l'obligation imposée aux paroisses de l'Abbaye de payer une « taille, soit secours charitable » probablement destinée à l'aider à régler les dettes contractées par son prédécesseur. Ce même évêque avait participé, quelques mois plus

tôt, le 8 septembre 1290, à la consécration de la chapelle de Vérollez par Aymon, évêque de Verceil. Les deux prélats scellent l'acte de consécration qui nous apprend que la chapelle nouvellement reconstruite est dédiée à saint Maurice et ses Compagnons et à saint Martin dont les liens légendaires avec la plaine de Vérollez sont bien connus. Les deux prélats accordent aux pèlerins une indulgence cumulable de 40 jours.

D'après les documents qui nous sont parvenus, peu d'événements importants à l'Abbaye il y a 700 ans ! Des transactions concernant principalement des alpages et les retombées de la consécration de la nouvelle chapelle de Vérollez : *Ora et labora!*

Olivier Roduit